



Le Groupe France Télécom signe un accord sur le télétravail

- France Télécom-Orange a signé aujourd'hui un accord sur le télétravail concernant ses salariés en France
- France Télécom-Orange met son expertise technologique au service de ses salariés en intégrant dans son mode de management ses solutions de travail à distance
- Le télétravail chez France Télécom-Orange est fondé sur le volontariat et il intégrera des mesures destinées à préserver les liens sociaux avec l'entreprise

France Télécom-Orange et les syndicats s'accordent sur le télétravail

France Télécom-Orange a signé aujourd'hui un accord donnant un cadre au télétravail, qui recouvrait jusqu'à ce jour des réalités hétérogènes dans le Groupe : à domicile (en mode alterné ou occasionnel) ou dans un bureau de l'entreprise autre que le lieu habituel de travail.

Ouvrant ainsi la voie à une nouvelle manière de travailler, les organisations syndicales signataires (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO) et France Télécom-Orange se sont accordés sur les principes fondamentaux de cet accord : le volontariat, la possibilité de revenir à une situation plus traditionnelle à tout moment dans des délais raisonnables et la préservation du lien social par la formation ou encore la présence dans les locaux de l'entreprise au moins 2 jours par semaine.

Aujourd'hui, près d'un millier de salariés du Groupe en France ont déjà intégré à leur activité cette nouvelle organisation du travail, plus flexible et permettant de mieux conjuguer vie professionnelle et vie privée.

Pour France Télécom-Orange, spécialiste des solutions de dématérialisation des échanges, le télétravail est une évolution naturelle de l'organisation du travail salarié dans l'entreprise

France Télécom-Orange s'appuiera sur toutes ses solutions technologiques pour permettre aux salariés volontaires et éligibles (autonomie du salarié et activité mesurable et contrôlable) d'effectuer tout ou partie de leurs activités depuis chez eux ou depuis un local autre que leur lieu de travail habituel : xDSL, Business Everywhere, Internet Everywhere, la technologie mobile 3G, wifi, etc. L'entreprise fournira au télétravailleur à domicile les équipements nécessaires à l'exercice de ses fonctions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Le travail à distance contribue également à réduire l'empreinte écologique du Groupe, en limitant notamment l'impact des déplacements des individus sur l'environnement.

Le télétravail, un premier pas vers de nouveaux modes d'organisation

L'accord signé ce jour est une première étape dans la construction de l'encadrement du télétravail au sein du Groupe. Des expérimentations visant à adapter le mode d'organisation et à affiner le périmètre des métiers concernés par le télétravail seront lancées. France Telecom-Orange prête en effet une attention toute particulière à la dimension managériale qui reste à construire et à l'équilibre de ses télétravailleurs, en veillant à maintenir un lien social fort au sein des équipes et en formant au préalable ces dernières à ce nouveau mode de fonctionnement.

Tous ces points trouveront une réponse concrète et adaptée aux besoins des salariés et de l'entreprise grâce à l'implication de chacun.

A propos de France Télécom-Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Elle compte 123 millions de clients, pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros (12,7 milliards d'euros au premier trimestre 2009). Au 31 mars 2009, le Groupe comptait près de 184 millions de clients dans 30 pays, dont 123 millions de clients du mobile et 13 millions de clients ADSL en Europe. Orange est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services. La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse :

Sébastien Audra, 01 44 44 93 93 sebastien.audra@orange-ftgroup.com

Matthieu Belloir, 01 55 22 10 00 matthieu.belloir@orange-ftgroup.com

